



**SAVOIR-FAIRE**  
**DES ÎLES DU PONANT**

# Trophées Insulaires 2021



**Dossier de partenariat**

**bpifrance**





# Savoir-Faire des Îles du Ponant

## L'association

➤ **Savoir-Faire des Îles du Ponant** est une association créée en septembre 2019 qui vise à contribuer au développement des structures économiques créant des emplois durables sur les îles du Ponant pour y maintenir une vie à l'année.

L'association Savoir-faire des îles du Ponant regroupe aujourd'hui une cinquantaine d'entrepreneurs insulaires et de collectivités. Grâce à des partenariats avec les structures socio-économiques régionales d'accompagnement et du financement ainsi qu'à son réseau de référents et d'acteurs économiques, l'association contribue au développement et à la reprise d'entreprises sur les îles du Ponant.

➤ **Pour rejoindre l'association** Savoir-Faire des Îles du Ponant, les entreprises doivent remplir quatre critères :

- la **localisation**, c'est à dire avoir son siège social ou une unité de production sur l'une des îles du Ponant ;
- vivre de son activité ou maintenir des **emplois** à l'année sur l'île ;
- le **fonctionnement** : être ouvert la majeure partie de l'année ;
- le savoir-faire, c'est à dire justifier d'un savoir-faire et/ou valoriser les savoir-faire de l'île

# Savoir-Faire des Îles du Ponant

## La marque

**La marque** Savoir-Faire des Îles du Ponant, développée par l'association, est un outil pour valoriser les entrepreneurs insulaires et leurs produits et services d'exception, qui créent des emplois durables, à l'année, sur les îles. La marque déposée permet également de garantir la provenance insulaire des produits ou services proposés par les adhérents. L'association assure la promotion de la marque Savoir-Faire des Îles du Ponant par des actions de communication et de valorisation des adhérents afin de leur apporter plus de visibilité.

**Savoir-Faire des Îles du Ponant** est une marque multi-activités avec des entrepreneurs de tous secteurs d'activités :



# Trophées insulaires 2021

**Les Trophées Insulaires** de l'association Savoir-Faire des îles du Ponant ont pour objectif de promouvoir les entrepreneurs insulaires et de développer l'entreprenariat sur les îles. L'évènement permet également d'apporter aux adhérents de la visibilité grâce à des actions de communication.

A travers cette première édition, nous mettons en lumière le dynamisme économique des îles et encourageons la création d'activité.

Tous les adhérents peuvent candidater via le formulaire de candidature en ligne sur notre site **savoirfaire-ilesduponant.com**.

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au **31 mars 2021**. Les lauréats seront sélectionnés par un jury composé d'experts pluridisciplinaires, de partenaires ou encore de journalistes.



**Trois catégories sont  
ouvertes :**

## Innovation

A travers cette catégorie, nous récompenserons une structure qui développe une solution innovante pour son secteur d'activité : innovation de procédés, d'organisation, sociale, de produit, etc.

## Environnement

La catégorie Environnement récompensera une structure qui met en place des mesures pour réduire son impact sur les ressources des îles : offres allégées en ressources naturelles, baisse de la consommation d'énergies et d'eau, préservation de la biodiversité, réduction des déchets, économie circulaire, etc.

## Création

À travers cette catégorie, nous récompenserons une structure qui, par son activité et son savoir-faire, créera des emplois durables sur son île.





**SAVOIR-FAIRE  
DES ÎLES DU PONANT**

# Contacts

## Devenir partenaire de visibilité de la première édition des *Trophées 2021*

### Devenez partenaire de la première édition des **Trophées Insulaires 2021 !**

Affirmez votre **soutien aux entrepreneurs des îles**

**Découvrez** les femmes et les hommes acteurs des savoir-faire insulaires

Faites partie d'un **jury d'experts** pluridisciplinaire

Et décernez l'un des prix lors de notre **remise des Trophées**

Nous nous engageons à afficher votre logo sur nos outils de communication et nos publications (site internet et réseaux sociaux) et à vous offrir de la visibilité lors de la remise des Trophées prévue en **septembre 2021**.

En échange, nous vous demandons de relayer les informations relatives à cet événement sur vos outils et publications (appel à candidature, jury, remise des trophées), de participer à la journée de jury et d'être présent lors de la remise des Trophées.

 **07.85.26.67.45**

 **ccourant@savoirfaire-ilesduponant.com**

 **www.savoirfaire-ilesduponant.com**

Partenaires de l'évènement :

**bpifrance**

